



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 31 janvier 2022

Intervention d'**Amélie GERMAIN**

Délibération n°17 : TABLEAU DES EMPLOIS

Mesdames et messieurs,  
Madame Ngendahayo,

Je tiens à préciser, en préambule de cette intervention, qu'il n'est pas dans mon intention d'énervé encore davantage Monsieur Saïd, mais simplement d'avoir des réponses à nos interrogations.

Et donc voici nos questions :

Pouvons-nous avoir des informations sur l'attribution de la prime covid aux employés de la ville ? Y a t'il équité et transparence dans l'attribution de cette prime ? Est-ce qu'elle va bien être attribuée à tous les agents ?

On nous dit qu'elle n'aurait pas encore été versée aux assistantes maternelles ou aux animateurs périscolaires ? Nous ne pouvons pas imaginer que ces agents, premiers de corvées, pourraient être exclus de l'attribution de cette prime par une municipalité de gauche. Pouvez vous nous rassurer sur ce point ?

Pour vous montrer notre volonté d'aller de l'avant, de faire des propositions constructives, je renouvelle ici ce que Jean-François Tallio a évoqué dans son intervention sur le Budget Primitif.

Nous proposons de **participer à un groupe de travail sur la réduction de la précarité à St-Herblain** pour que nous ayons ensemble l'ambition de permettre à chaque agent de bénéficier au minimum d'un emploi à 80 % de quotité de temps de travail - en dehors de celles et ceux qui l'ont choisi bien sûr - et qu'on ne se retrouve plus avec des postes ouverts à 20 ou 30 %, de quotité de temps - donc subi - sans possibilité de travailler à un autre endroit sur la ville.

Nous sommes disposés à travailler avec vous dès maintenant sur ce sujet.

Je poursuis avec une interrogation. Un certain nombre d'agents s'étonnent de voir leurs collègues postuler, en nombre, dans d'autres collectivités ? La ville de St Herblain aurait-elle un souci pour garder ses agents ? Y aurait-il une lassitude parmi le personnel ? Et, que se



Citoyen-nes  
engagé-es



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

passé t'il chez les policiers municipaux ? Pourquoi un certain nombre sont partis (sujet déjà évoqué lors de ce conseil) ? Y compris leur responsable ?

Je termine par un regret. Nous n'avons toujours pas, alors que nous le demandons depuis 3 Conseils Municipaux, de tableau sur la suppression des emplois correspondant notamment aux agents qui partent en retraite ou qui, ayant réussi un concours entraîne une suppression de leur ancien poste.

Il n'y a aucune raison de cacher ces chiffres, parce que c'est le sentiment qu'on peut avoir. Nous ne comprenons pas cette obscurité. Et puis, comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu de comité technique avant ce CM ?

Je vous remercie de votre attention

